

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2022

Référence
45_2022

L'an 2022 et le 8 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Objet de la délibération
Désignation de deux référents déchets

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie,
MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à M. JENNEPIN Patrick ;
MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François ; CANARD Stéphane à M. RABIN Patrice

Absent(s) : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, SONZOGNI Jean-Luc

Date de la convocation
22/08/2022

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Date d'affichage
22/08/2022

Objet de la délibération : **Désignation de deux référents déchets**

Vote
MAJORITE
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Afin d'organiser au mieux la liaison au niveau des « Déchets » entre les communes et la Communauté de communes « Vallées et Plateau d'Ardenne », la Commission « Environnement » et le Bureau de la CCVPA souhaitent que deux référents « Déchets » soient désignés dans chaque communes.

Mme Valérie MAURICE et M. Patrice RABIN proposent leur candidature.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide ces candidatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en
Le : 08/09/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Et

Publication ou notification du :
31/08/2022

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2022
Le Maire
François DENEUX

